

**Contact :**

**Philippe LEFEBVRE** IA-IPR STI

Téléphone 06.84.21.86.00

email : philippe.lefebvre@ac-dijon.fr

**Alain RATIARSON** Proviseur du lycée Léon

Blum – CREUSOT

Téléphone : 03.85.77.67.10

Email : 071026T@ac-dijon.fr

**Rectorat de l'Académie de Dijon**

51, rue Monge

21033 DIJON CEDEX

téléphone : 03.80.44.84.00

fax : 03.80.44.84.28



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Dossier presse

## **Concours général des lycées dans la discipline "Sciences et Techniques Industrielles"**

L'Académie de Dijon accueille pour la quatrième fois le Concours  
Général des Lycées dans la discipline STI spécialité  
« génie mécanique »

**mercredi 16 mai 2012, au lycée Léon Blum au Creusot.**

Pour la quatrième année, l'Académie de Dijon a été chargée d'organiser à l'échelon national, le concours général des lycées dans la discipline sciences et techniques industrielles (STI) en classe de terminale option génie mécanique. Ce sera la dernière session de ce concours général pour les bacheliers STI, avant le nouveau concours général de la session 2013 pour les nouveaux bacheliers STI2D.

Le concours général a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves et de valoriser leurs travaux. Il évalue les candidats sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que l'examen du baccalauréat.

Le Concours Général des Lycées pour la discipline STI, est organisé sous l'autorité du recteur, Monsieur Cyril NOURISSAT, et la responsabilité de l'inspecteur général, président du jury, Monsieur Dominique TARAUD, en liaison avec la division des examens et concours (DEC) du rectorat et du corps d'inspection.

L'accueil de ce type de concours ne peut s'envisager sans l'appui et le soutien d'un établissement et un engagement fort de ses professeurs. L'écrit a été produit par les professeurs du lycée la Prat's à Cluny et l'oral par les professeurs du lycée Léon Blum du Creusot. Les élèves et pour certains leur famille, seront accueillis et hébergés grâce au soutien de Alain RATIARSON, Proviseur du lycée Léon Blum, qui a mis en place l'organisation de la deuxième phase de ce concours afin que les candidats soient déchargés de tout problème organisationnel et découvrent un cadre accueillant et favorable à la composition de l'épreuve.

## Concours général des lycées dans la discipline STI spécialité « génie mécanique ».

Les dix finalistes, retenus à l'issue des épreuves écrites de mars 2012 (parmi les 96 candidats) se sont présentés le 16 mai aux épreuves pratiques. Ils sont issus des académies de Caen, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Versailles, Grenoble, Toulouse et Rennes.

Les épreuves orales organisées le 16 mai au lycée Léon Blum permettront à chacun des candidats de mettre en œuvre une démarche d'optimisation de produit qui prendra appui sur un support original.

A l'issue de cette journée, le meilleur(e)s candidat(e)s retenu(e)s par le jury, seront proposés au ministre. Le palmarès sera alors proclamé par le ministre de l'Éducation nationale qui remet les prix à la Sorbonne début juillet 2012.

Le concours s'est déroulé en deux parties disjointes dans le temps :

- La première partie, d'une durée de 8 heures, est écrite et se déroule dans chaque académie.
- La seconde partie dite "finale", d'une durée six heures, est une épreuve pratique organisée, par spécialité, en un lieu unique au plan national.

### **Le support du sujet de cette année (épreuve pratique de 6 heures).**

A écrire

### **La voie technologique industrielle**

Créée en 1968, la voie technologique a formé des cadres intermédiaires et supérieurs, qui ont permis l'expansion de la France durant les Trente Glorieuses. Aujourd'hui, cette filière souffre d'un manque de lisibilité au lycée.

La voie technologique industrielle présente en effet deux mérites, le premier d'offrir aux élèves d'autres modes d'apprentissage que ceux qui sont proposés dans les filières générales et le second de former des cadres qui ont vocation à travailler dans le secteur industriel soit dans la production, soit dans les services.

Notre système éducatif doit également devenir véritablement « pluri-sélectif » et faire émerger l'excellence dans un plus grand nombre de domaines, y compris au-delà des disciplines académiques classiques.

La réforme engagée par le Ministre de l'Éducation Nationale, Luc CHATEL doit remplir les objectifs cités ci-dessus. Les Baccalauréats STI, qui vont devenir STI2D (sciences et technologie pour l'industrielle et le développement durable), prépareront mieux aux poursuites d'études supérieures. La réduction du nombre de filières va aussi améliorer la lisibilité (passage de 12 spécialités à 4). Ces Baccalauréats, dont les contenus ont été dévoilés au mois d'août 2010, permettront de préparer les futurs techniciens et ingénieurs aux métiers de demain en termes d'éco-conception, d'innovation et de développement durable.

Les quatre spécialités retenues pour la série STI2D sont les suivantes :

Énergie et Environnement (EE), Innovation Technologique et Eco-Conception (ITEC), Systèmes d'Information et Numérique (SIN), Architecture et Construction (AC).

## **La classe préparatoire aux grandes écoles TSI**

C'est une classe préparatoire aux grandes écoles pour les élèves issus des formations technologiques Sciences et Techniques Industrielles. Le recrutement s'effectue dans un grand nombre de champs du bac STI : génie électronique ; génie électrotechnique ; génie mécanique ; génie civil ; génie énergétique, du bac STL et prochainement sur les nouveaux bacheliers STI2D.

Il paraît important de promouvoir cette offre de poursuite d'études, qui répond aux grands objectifs de l'Éducation Nationale :

- Elever le niveau de qualification (dépasser le niveau III pour un élève issu du Bac STI).
- Alimenter la filière scientifique (grandes écoles d'ingénieurs).
- Garantir la mixité sociale de ces formations.

Les classes préparatoires TSI permettent aux étudiants de passer les concours qui leur sont réservés. En fin de 2<sup>e</sup> année, les étudiants passent deux concours : le Concours Centrale Supélec Mines-Ponts et le Concours Commun Polytechnique et de nombreuses formations d'ingénieurs leur sont accessibles sur dossier.